

FEDERATION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS PHILATELIQUES

Commission Thématique Nationale – Paris – 21 janvier 2012



La Commission Thématique nationale a convié, cette année à sa réunion annuelle, les délégués thématiques régionaux FFAP et les jurés nationaux thématiques.

§ Les personnes suivantes étaient présentes :

° Mesdames : Paulette Boudon (Del XIV), Nicole Fontaine (Del XIII), Marie Jeanne Jeudy (Jurée), Annie Lachuer (Del et Jurée), Liliane Morice (Del X).

° Messieurs : Michel Abram (Del II et Juré), Félix Albe (Del VI et Juré), Alain Audejean (Del XIX A), Paul Bonnin (Del XV et Juré), André Colin (Del VIII), Jean François Duranceau (Juré), Jean Claude Fargeot (Del XX), Marc Fouquet (Représentant Philatélie polaire), Clément Gross (Del IV), Alain Hecquet (Del I et Juré), Bernard Jimenez (Président et Juré international), Serge Leprest (Del XIV et Juré), Bernard Lherbier (Del XIX), Sébastien Matry (Del III) Antoine Orani (Del XVII A et Juré), Gilles Prouteau (Del XVIII), Michel Riquier (Del IIA), Jean Claude Roussel (Del VII et Juré international), Claude Troboe (Del XVI), Michel Vantillard (Juré), Claude Vernette (Del X et Juré), Jean Marie Vuilleumard (Del IV et Juré), Réginald Sorbara (Conférencier).

§ Etaient excusés :

Messieurs : Robert Cloix, Robert Hugot, Bernard Bergeret, Michel Pedrero, Michel Menchon, Robert Deroy, François Krol, Bernard Santraine et Marcel Nadal.

Accueil et intervention de B. Jimenez

Le président de la CTN, Bernard Jimenez, remercie les amis présents et leur souhaite une bonne année tant au niveau familial que philatélique. Il excuse spécialement le président Robert Cloix qui devait venir mais en a été empêché au dernier moment.

Il remercie les personnes qui se sont impliquées dans la préparation de cette journée et annonce la présentation sur le « synopsis » de Nicole Fontaine et Réginald Sorbara en insistant sur le fait que la rédaction d'un synopsis n'est pas quelque chose d'obligatoire mais précise que, au niveau international et dans toutes les classes, on trouve de plus en plus de collections accompagnées de leur synopsis à l'attention des jurés, ce qui augmente l'intérêt que ceux-ci portent à une présentation qu'ils vont juger.....tout en étant convaincus que le développement et le choix du matériel représentent le point principal en matière de jugement.

- Au niveau international, il y a toujours autant de thématique mais le nombre de présentations européennes est en diminution alors que les présentations de la sphère asiatique sont de plus en plus nombreuses. Cela a l'inconvénient de maintenir à de hauts niveaux de prix les documents thématiques mais l'avantage de fournir un nouvel horizon d'achat pour nos propres collections.
- En ce qui concerne la Commission Thématique Internationale, Damian Laege, qui était président depuis 8 ans, n'est plus rééligible et Jonas Hallström, suédois, prendra sa succession avec, comme secrétaire, Koenraad Bracke, belge.
- Bernard Jimenez a l'intention de promouvoir les « entiers repiqués » ce qui, à son avis, serait une marque d'ouverture intellectuelle....que l'on trouve dans d'autres classes de la philatélie mais qui tarde à s'installer en thématique.

Le synopsis d'une présentation thématique.

Nicole Fontaine et Réginald Corbara.

Les deux intervenants remercient la CTN de les avoir conviés à exposer ce sujet.

Le secret des pyramides du Pharaon Synopsis Nicole Fontaine et Réginald Sorbara

- Dès 2005, l'AAPE (American Association of Philatelic Exhibitors) donne des conseils sur la rédaction d'un synopsis. et il est possible de lire à la rubrique « critique des collections » (<http://www.aape.org/index.asp>)

Exhibitors who do not supply a synopsis when exhibiting are placing themselves at a major competitive disadvantage !

Les exposants qui ne fournissent pas de synopsis débutent volontairement avec un handicap majeur !

- 26 juin 2008 à Bucarest, Jan Berg intervient sur le SYNOPSIS dans le cadre de la commission traditionnelle (FIP)
- 22 Août 2009 à Malmö Hallvard SLETTEBÖ fait une intervention sur le synopsis.

- Janvier 2010 : lors de la réunion de la CTN à Paris, Bernard JIMENEZ communique sur le Synopsis en rendant compte du séminaire de Malmö.

- Janvier 2011, lors de la réunion de la CTN à Paris, Bernard JIMENEZ communique une nouvelle fois sur le synopsis.

Le synopsis, concept nouveau en philatélie, n'en est qu'à ses balbutiements.

1. D'où vient-il ?

Le synopsis est venu à la philatélie en tant que technique de communication et de marketing. Il a pris ses racines dans les méthodes publicitaires pratiquées par l'industrie cinématographique anglo-saxonne.

Le synopsis s'est ensuite développé en philatélie compétitive grâce au *lobbying* d'associations philatéliques américaines.

2. En quoi consiste-t-il ?

- Un synopsis en philatélie n'a rien à voir avec le synopsis d'un film.
 - Ce n'est pas le résumé d'une collection.
- Le synopsis est à la philatélie ce que la bande annonce est au cinéma
- Il ne doit ressembler ni à un sommaire, ni à un plan, ni à un développement, ni à une table des matières, et encore moins à un résumé.
- Il ne doit jamais être un pensum au risque d'avoir un effet contre-productif.
- Il n'excédera pas quatre pages.
- Dans un synopsis tout (ou presque) est permis.
- C'est l'histoire vivante de sa collection que l'exposant raconte :
 - Il commente sa collection, montre ses connaissances
 - il y explique ses choix ;
 - met en valeur son matériel philatélique ;

- Il crée de l'empathie* (**Capacité qu'aura le jury à s'identifier à vous et à ressentir ce que vous avez ressenti en mettant en forme votre collection*)
 - Il émaille son texte d'anecdotes
 - et/ou de phrases subjectives.
 - Il illustre son texte avec les pièces les plus marquantes de sa collection.

3. Quel est son but ?

- Mieux « vendre » sa collection à un jury qui ne connaît pas tous les sujets.
- Le synopsis est un exercice de valorisation d'une collection.
- Sa mise en forme s'appuie sur trois techniques rédactionnelles :
 - reportage ;
 - marketing ;
 - communication.

4. Quel est son intérêt ?

	Pour le collectionneur	Pour le les jurés
	<p>Initie les jurés au sujet ; Précise le cadre, les restrictions, le contexte ; Attire l'attention sur la complexité du sujet ; Met en évidence les pièces maîtresses ; Met l'accent sur les recherches philatéliques et personnelles ; Permet de mieux connaître ses forces et faiblesses.</p>	<p>Mieux informés de la démarche du collectionneur ; Meilleure compréhension du développement ; Meilleure appréciation des difficultés rencontrées ; Prise de conscience des recherches philatéliques et personnelles ; Appréciation à leur juste valeur des pièces maîtresses.</p>
		

Le Synopsis est un document publicitaire.

5. Les 3 points clefs

Mettez-vous à la place de ceux qui vont vous juger

- ne présumez jamais des connaissances d'un jury ;
- le jury n'a pas que votre synopsis à lire ;
- donnez suffisamment d'explications, comme pour convaincre le grand public ; tout en restant captivant même pour un spécialiste.

Vous devez capter d'emblée l'attention du jury

- le destin de votre synopsis se scelle en quelques secondes, donc :

- impact graphique visuel immédiat : visibilité ;
- titre percutant, accroche frappante et développement captivant : lisibilité ;
- texte immédiatement compréhensible : intelligibilité.
- Vos atouts :
 - vous connaissez votre collection mieux que quiconque ;
 - vous connaissez la triade gagnante : visibilité, lisibilité, intelligibilité.

Soyez vous-même

- découvrez vos points forts, soyez confiant et développez votre style ;
- ne plagiez pas : si vous voulez être le meilleur, soyez unique !

6. Analyse des 3 premières pyramides du Pharaon Synopsis



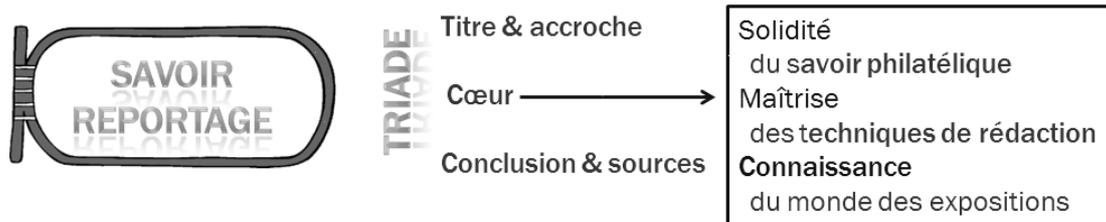
6. 1. Les techniques rédactionnelles du reportage (savoir)

Le synopsis doit suivre un plan, différent de celui de la collection :

- titre (et sous-titre), suivi de l'accroche : brève introduction ;
- cœur du reportage en 3 ou 4 paragraphes : l'histoire vécue de la collection ;
- conclusion et bibliographie : papier et virtuelle.

En sachant que le juré va :

- lire le titre,
- s'intéresser aux illustrations,
- enfin lire les légendes.
- Ce n'est qu'après, et seulement si vous lui en avez donné envie, que le juré va prendre du plaisir à lire votre synopsis.
- Le sort d'un synopsis se joue en quelques secondes.



6. 2. En termes de marketing (savoir- faire)

Le synopsis doit :

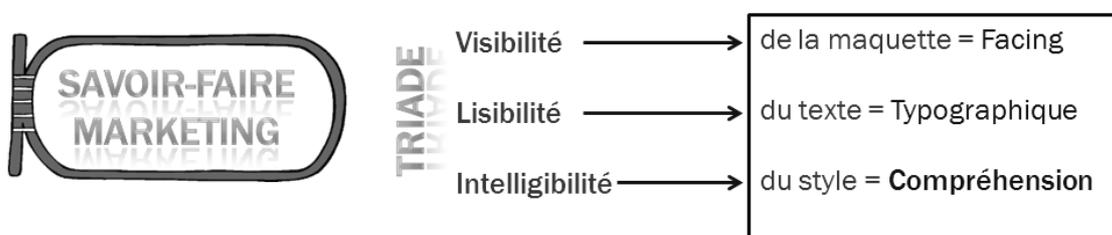
- attirer l'attention sans choquer ;
- gommer les aspects négatifs de la collection ;
- inciter à faire réagir et en savoir plus.

Le synopsis doit satisfaire à la triade :

visibilité = maîtrise de la mise en page (maquette) ;
lisibilité = maîtrise de la typographie ;
intelligibilité = maîtrise d'un style d'écriture facile à comprendre.

Grâce à vos arguments, vous devez « vendre » votre collection

- honnêtement,
- facilement,
- vite et bien.



6. 3. Les techniques rédactionnelles de communication (faire savoir)

Une bonne communication doit satisfaire à la triade :

- Publications :

- Audio visuelles : groupements, régions...

- Papier : presse philatélique et/ou spécialisée...

- Relations publiques :
 - Personnalités compétentes ;

 - Jurés
 - Experts...

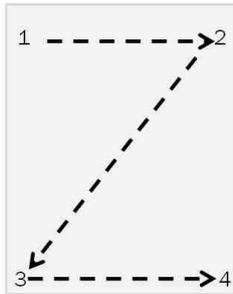
- Synopsis



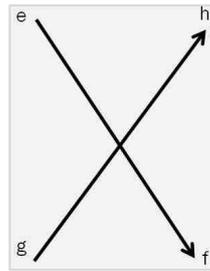
Le synopsis doit être :

- Simple : mots et phrases simples et courtes
- Surprenant : l'inattendu est le starter de l'attention
- Crédible : Principe d'autorité (avis d'experts) et Preuve sociale (avis du public)
- Prenant : comme une histoire passionnante
- Prégnant : plein de sens implicite, subjectif, engendre l'empathie

Le synopsis doit tenir compte des mécanismes de lecture d'une page de revue, car son sort se joue en quelques secondes.



1^{ère} prise de connaissance d'une page
en Z comme Zorro



Puis en diagonale,
en X comme X File

Vérifions par l'exemple avec cette première page

1. L'illustration :
choc dite « tape-à-l'œil » ;
2. Le titre :
spatialisé (typo et corps en adéquation) ;
3. Le texte :
un corps de texte, en 3 parties bien visibles.
une police pertinente bien lisible ;
4. Le plan : en fin de page

Le Z de Zorro

Le X de X File

La page possède un *facing** garanti !

*Aspect signifiant d'un emballage qui permet, au premier coup d'œil,
de le reconnaître dans un rayon de magasin.

Original watercolor artwork
Qatif State of Aden

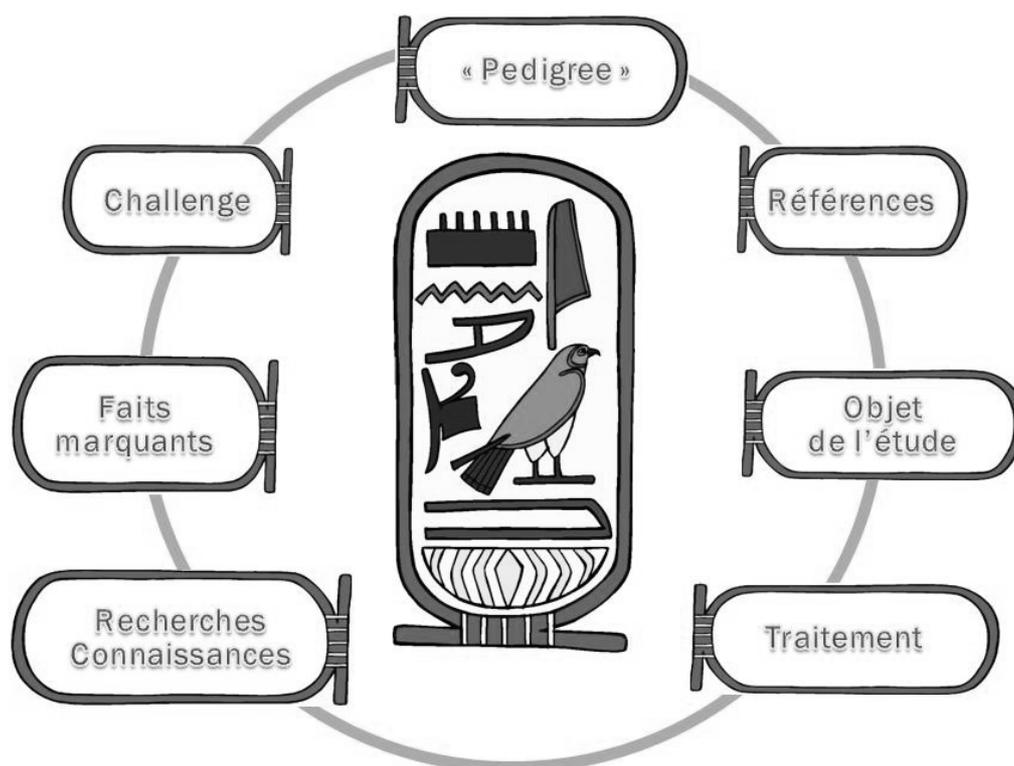
Exhibit Plan and Chapter Descriptions

1. Prehistoric Man Uncovered	: Early Discovery, Recognition, Origin Theories
2. Ancestors and Evolvement	: Pre-Neanderthals, Tautavel, Steinheimensis, Physical Characteristics
3. Population Distribution	: Germany, Gibraltar, France, Italy, Croatia, Israel, Uzbekistan
4. Technology for Survival	: Stone Implements, Clothing and Shelter
5. Social Behavior	: Hunting, 'Bear Cult', Medicine, Fire and Burial
6. Scientific Investigation	: Researchers and Museums, Research Results

None presenting difficulty of acquisition are marked with dark red

En pratique, comment s'y prendre ?

1. Composantes d'un synopsis : vision d'ensemble

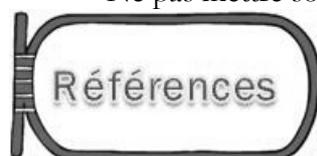


Ce schéma présente toutes les composantes possibles d'un synopsis. Il est bien entendu que le collectionneur a toute liberté de développer toutes ou partie de ces composantes.

Détaillons, chacune de ces composantes, sachant qu'à part le contenu du "Pedigree", tous les autres contenus sont modulables et facultatifs. Ce ne sont que des idées de ce qui pourrait être mentionné.



- Mot « Synopsis »
 - Niveau
 - Ville (département) ou pays
 - Date
- Titre de la collection
- Classe philatélique
- Nombre de pages exposées
- Ne pas mettre son nom.



- Mentionner les ouvrages les plus importants :

- mais seulement les ouvrages spécialisés écrits dans une des langues de l'UPU ;
- Ne pas hésiter à mettre les n° de pages des sources les plus importantes ;
- Éventuellement lister vos publications et recherches ;
- Les sites reconnus comme références.
- Ne pas mentionner :
 - les catalogues courants ;
 - les ouvrages impossibles à trouver.
- Attention !

« Votre objectif n'est pas de transformer le jury en expert dans votre domaine. »

Objet de l'étude

- Expliquer en une ligne la base du thème: c'est l'accroche !
- Dire la même chose que dans la page de titre, mais sans la répéter ;
- Préciser ce que vous avez essayé de faire ;
- Préciser le cadre, l'ampleur et les limites et restrictions éventuelles :
 - Être succinct mais précis dans vos limites et dire pourquoi ;
- Replacer, si besoin, votre sujet dans le contexte historique :
 - Attention, vous êtes en compétition philatélique.
 - La philatélie doit rester le sujet principal !
- Tout faire pour être sûr que l'étude sera perçue comme aboutie.

Traitement

- Comment la collection est organisée :
 - Le plan, ses différents chapitres, leur équilibre ;
 - Pourquoi cette logique de traitement. ;
 - La variété des documents ;
 - Le respect des espaces temps et géographiques ;
- Développer l'histoire de la collection :
 - Ce qui est exposé ;
 - Ce qui n'est pas exposé et pourquoi ;
 - Mettre en avant les connaissances *;
 - Signaler les pièces importantes*.

* Items pouvant être développés dans une autre composante du synopsis, au gré de l'exposant.

Recherches Connaissances

Les recherches personnelles et les connaissances philatéliques s'appuient sur :

- Choix des pièces :

- difficultés à trouver* ;
- à acquérir* ;
- et pourquoi.
- Originalité de la recherche et comment les résultats sont mis en avant.
- Importance de la recherche au niveau national et/ou international.
- Ce que les juges pourraient ne pas connaître, et qu'ils doivent connaître*.
- Matériel rare* ou peu courant dont la présence n'est pas évidente :
 - Nouvelle utilisation d'un matériel connu ;
 - Signaler un certificat par un symbole conventionnel (C).
- Étude philatélique*.

* Items pouvant être développés dans une autre composante du synopsis, au gré de l'exposant.

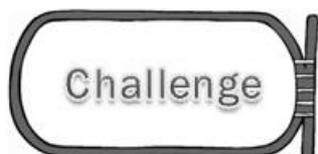


- Ce que les juges s'attendent à voir, et à quelles pages.
- Rareté et difficultés d'acquisition des pièces*.
- Lister les pièces remarquables
 - niveau de rareté
 - à quelles pages les trouver.
- Comment les pièces remarquables sont mises en valeur* :
 - grille des indices de rareté ;
 - encadrement ;
 - typographie...

Attention : toutes vos pièces ne sont pas remarquables.

Toute exagération pourrait laisser supposer que le reste est inintéressant.

* Items pouvant être développés dans une autre composante du synopsis, au gré de l'exposant.



Expliquer pourquoi c'est un défi :

- Difficulté à trouver l'étude philatélique* ;
- Difficulté d'acquisition des pièces* ;...
- Résultats de nouvelles recherches, observations visibles en page...
- Travail de recherche de longue haleine.

- Et pour les plus chanceux : « dans cette étude il y a une pièce difficile à trouver, et vous pouvez la voir en page ... »
- ou autre.

* Items pouvant être développés dans une autre composante du synopsis, au gré de l'exposant.

2. La création d'un synopsis passe par 6 phases essentielles

2. 1 Analyse objective de la collection

La parfaite connaissance de la collection va permettre de faire émerger :

- L'objet de l'étude, le cadre et les restrictions éventuelles
- Les 3 idées fortes qui pourraient être mises en avant
- Les pièces importantes et comment elles sont signalées
- Les points forts de la collection, mais aussi les points faibles
- Ce qui pourrait être considéré comme un défi
- Les recherches philatéliques et personnelles
- Les sources avec les sites réellement consultés*
- L'évolution depuis la dernière exposition.

2. 2 Choix des éléments à mettre en avant

Il est hors de question de tout mettre. Pour chaque rubrique, il va donc falloir s'astreindre à :

- Sélectionner les éléments forts :
 - L'accroche ;
 - Les 3 ou 4 points à mettre en avant ;
 - Les illustrations choc : pièces, graphes, documents non philatéliques...
- Classer les éléments forts par ordre d'importance :
 - Pour pouvoir en supprimer si besoin.

2. 3 Le choix de la maquette

Ce choix est primordial, car c'est du choix de la maquette que vont dépendre la visibilité et la lisibilité.

- s'inspirer des revues ;
- se servir de modèles proposés par les logiciels et les adapter ;
- ou pour les plus avertis, créer un modèle original.
- Garder à l'esprit que la maquette doit être harmonieuse, et attirer le regard : impact visuel = visibilité

Une fois la maquette choisie en privilégiant une présentation sur 2 ou 3 colonnes

- Positionner les zones des différents éléments :
 - Le titre et le sous-titre : ceux de la collection ;
 - L'accroche ou le chapeau ;
 - les intertitres ;
 - les illustrations : images, graphiques, etc. avec leurs cadres et leurs légendes ;
 - Les différents pavés de texte.

- Choisir les polices, tailles et couleurs: en pensant à la visibilité et la lisibilité.

- Éviter d'utiliser la "Courier" qui fait machine à écrire
- Éviter les polices fantaisistes □: visibilité réduite.

On distingue deux types de polices

A

Sans empattement

- Caractères sans empattement, sans serif (bâtons) □:
- Les plus connues sont : Arial, **Comic**, Gill, Verdana
- Avec ces polices la lecture est facile, mais peu fluide.

A

Avec empattement

- Caractères avec empattement, avec serif (avec petites pattes) □:
- Les plus connues sont : Garamond, **Georgia**, Palatino, Times
- Avec ces polices la lecture est plus facile, plus fluide.

Quelles polices pour les différents éléments ?

- Pour le titre, sous-titre, intertitres :
 - Police spécifique avec ou sans empattement ;
 - Jouer avec les PETITES MAJUSCULES ou les polices capitales.
- Pour l'accroche :
 - Police avec empattement ;
 - Éventuellement corps plus grand (plus grosse) que le texte;
- Pour le texte :
 - Police avec empattement.
- Pour les légendes philatéliques ou non :
 - Police avec ou sans empattement ;
 - La tradition fait utiliser *l'italique pour les légendes philatéliques*.

Remarque : Pour le synopsis il est possible d'utiliser une police de corps légèrement plus petit que celui utilisé sur les pages exposées. En effet, le document sera lu dans de meilleures conditions.

2-4 La rédaction du synopsis

2. 4. 1 Les différents éléments

- Le chapeau (attaque ou accroche) :
 - brève introduction accrocheuse ;
 - après le titre, c'est l'élément primordial qui donnera ou non envie de lire ;
 - en 2 à 4 lignes c'est un condensé de la collection ;
 - il doit être efficace, percutant et être « vendeur » ;
 - il doit pouvoir être lu seul.
- Les intertitres : brefs et percutants (sortir de la banalité) :
 - balisent le texte et donnent envie d'en savoir plus ;
 - relancent l'intérêt : Brefs et percutants, sortir de la banalité.
- Le cœur du reportage :
 - l'histoire vécue de la collection en 3 ou 4 paragraphes ;
 - Une seule idée par paragraphe.
- Une chute doit, si possible, rythmer les éléments constitutifs du synopsis.

2. 4. 2 Au bien écrit, préférer l'écrit efficace

Les mots

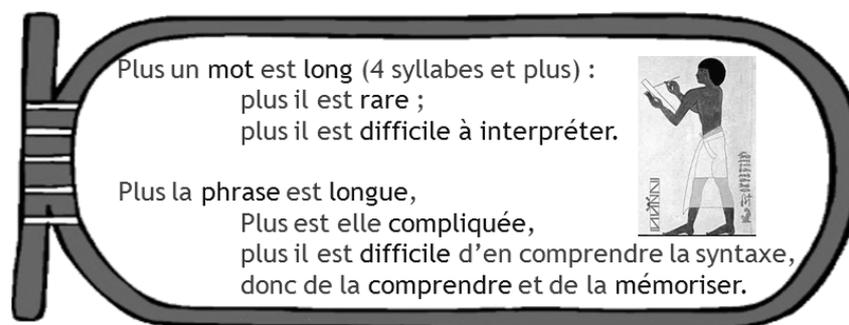
- Mots courts, courants, précis et expressifs.

Les phrases

- Phrases courtes ;
- Mettre les mots essentiels au début :
 - Un lecteur retient mieux la première partie d'une phrase.
- Une seule idée claire, concrète et percutante par phrase ;
- Aller à l'essentiel :
 - Éliminer tout ce qui alourdit le style et n'apporte rien ;
 - Se demander quel est le plus court chemin pour se faire comprendre.
- Utiliser une syntaxe simple
- Phrases courtes (10 à 15 mots maximum) :
 - Un lecteur retient en moyenne 10 à 12 mots par phrase.

Penser : « Phrases courtes et simples, mots courts et simples ».

Il faut donc couper toutes les phrases longues, et remplacer les mots trop longs.



Dynamiser et donner du rythme au texte

- Mieux vaut deux phrases courtes, qu'une longue ;
- Alternier des phrases de différentes longueurs

- Utiliser des verbes d'action qui apportent vivacité et énergie.
- Préférer la forme active à la forme passive :
 - la Grande-Bretagne émet le premier timbre ;
 - le premier timbre est émis par la Grande-Bretagne.
- Autant que possible écrire au présent
 - Le présent est le temps du vécu, du « live » en français ;
 - La lecture en est plus vivante ;
 - Cela rapproche le lecteur du rédacteur.
- Pour ne pas désorienter le lecteur, veiller à observer la règle de la concordance des temps.

Donner envie de lire : lisibilité et intelligibilité.

lisibilité



intelligibilité



Phrases longues et complexes
mots longs et imprécis.

Transmission du message difficile



Phrases courtes et simples,
mots courts et précis.

Transmission du message facile et réussie



2. 4. 3 Le style

Intelligibilité et style d'écriture : la *règle* du COS « Compréhensible, Objectif et Subjectif » .

Choisir un style personnel, objectif qui dépersonnalise le synopsis :

- Éviter les pronoms personnels à la première personne (je, me, moi) au profit de figures de styles qui dépersonnalisent le texte.
- Préférer les mots dénotatifs, univoques plutôt que connotatifs, équivoques. Le vocabulaire doit être neutre. Par exemple :
 - remplacer « Cet entier fait référence la période sombre de notre histoire, celle des lois racistes de... »
 - par « Cet entier fait référence à la période des lois raciales de... »
- Préférer les phrases énonciatives (ou déclaratives) avec ou sans verbe.
 - remplacer « Je n'avais jamais vu cette épreuve avant... »
 - par « Cette épreuve inconnue avant... » ;
 - remplacer « Cette série de timbres-poste fait partie des commémoratifs émis en... »
 - par « Cette série de timbres-poste commémoratifs émise en... »

Agrémenter le synopsis de phrases subjectives qui engendrent l'empathie :

- En utilisant quelques phrases à valeur subjective :
 - Exclamative : Que d'années pour enfin trouver cette lettre !
 - Interjective : Hélas, impossible de trouver un imprimé du 3^e échelon!
 - Optative : Puisse cette lettre unique montrer combien il est difficile...
 - Fausse interrogation :
Pourquoi ne pas montrer cette épreuve d'artiste, même s'il s'agit d'un matériel limite ?
- En utilisant un vocabulaire à valeur subjective :
 - Certains le considèrent comme un non émis, mais...
 - Ce superbe exemplaire n'est connu qu'oblitéré.
- En utilisant un vocabulaire à valeur subjective parfois même emphatique :
 - Cette splendide épreuve collective n'existe qu'à 5 exemplaires.
- *L'exception* qui confirme la règle :
Il faut savoir parfois transgresser les règles pour attirer l'attention, l'empathie, voir même la sympathie :
 - en personnalisant, il semble que le rédacteur s'adresse directement au juré. C'est un procédé qui attire l'empathie.
 - remplacer « Il a été difficile de trouver cet entier chilien... » ;
 - par « J'ai réussi à accomplir cette véritable gageure : trouver cet entier chilien... »

2. 5 La mise en page définitive

C'est une phase critique car il va falloir mettre les textes et les éléments visuels dans des espaces réservés.

La mise en page doit être harmonieuse et le message percutant□:

- ajuster la longueur des textes□;

- réduire ou augmenter les corps des polices, la taille des images.

Éventuellement modifier la maquette pour conserver l'harmonie□:

- privilégier l'efficacité.

Ne pas déformer les images en les redimensionnant□.

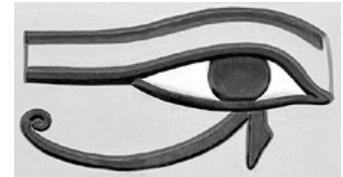
Mettre en valeur les mots au sein du texte :

- Préférer *l'italique* au **gras** □: « le gras tache ! »
- Ne pas souligner□: méthode dactylographique du siècle dernier !
Le souligné rend la lecture plus difficile car l'œil est attiré par le bas des mots. Or, c'est le haut des lettres qui permet la compréhension des mots.
- Ne pas utiliser de CAPITALES dans le texte, les réserver aux titres.

2. 6 Vérifications ultimes

Visibilité : mise en page harmonieuse

- Images non déformées ;
- Légendes sous toutes les illustrations ;
- Mécanisme de lecture (Z et X) bien exploité ;
- Texte aéré avec des paragraphes bien espacés ;
- Titraillage au service du texte.



Lisibilité

- cohérence ;
- et constance typographiques.

Intelligibilité

- phrases courtes 10 à 15 mots tout au plus ;
- mots courts de 4 syllabes au maximum ;
- phrases majoritairement objectives ;
pour dépersonnaliser le synopsis ;
- en partie seulement subjectives, afin d'engendrer l'empathie ;
- concordance des temps respectée ;
- sans faute d'orthographe, de ponctuation.



Le synopsis en philatélie n'est pas encore à la mode
lancez-la donc aujourd'hui plutôt que d'avoir à la suivre demain !

Le synopsis en philatélie n'est ni interdit, ni obligatoire, ce n'est d'ailleurs :

- ni une astreinte :

La **F**édération **F**rançaise des **A**ssociations **P**hilatéliques,
la **F**édération **I**nternationale de **P**hilatélie
n'astreignent pas les exposants à produire de synopsis.

- ni une contrainte :

Il n'existe pas d'obligation formelle de présenter un synopsis sous peine de sanction.

Le synopsis en philatélie est donc un libre arbitre qui relève :

- d'un acte personnel,
- qui se veut volontaire.

A fortiori, une collection sans synopsis ne sera pas pénalisée par le jury.

Et à tous ceux qui voudraient objecter :

- c'est interdit !
- encore un truc de thématique !
- trop difficile, trop compliqué !
- encore des contraintes !
- c'est pas obligatoire !
- c'est élitiste !
- on va juger mon synopsis et pas ma collection !
- je n'en suis pas capable !
- ça sert à rien !

les intervenant répondent : rappelez-vous

- " Les exposants qui ne fournissent pas de synopsis acceptent volontairement un handicap majeur !
"
- Le synopsis est à votre collection ce qu'est la bande annonce au film : susciter l'envie de voir.

Le conseil que nous donnons :

La conception d'un synopsis met en oeuvre différentes techniques que nous ne possédons pas nécessairement. Pour mieux les connaître, et pourquoi pas les maîtriser, l'expérience est un allié incontestable. Nous vous engageons à doter votre collection d'un synopsis dès la régionale, et de considérer cela comme un exercice d'entraînement avant la nationale.

Sélection de sites Internet

<http://www.aape.org/>

<http://fayardandco.free.fr/dauphine/lecture.pdf>

<http://www.ling.uqam.ca/sato/publications/bibliographie/C3lisib.htm>

<http://faqword.com>

Coordonnées des intervenants et rédacteurs

Nicole Fontaine Responsable Commission Thématique Région Midi-Pyrénées (XIII)
Déléguée AFPT Région XIII
Secrétaire de l'Amicale Philatélique et Cartophile de l'Aussonnelle (XIII-
896)

✉ patrick.fontaine10@wanadoo.fr

Réginald Sorbara Membre de l'Amicale Philatélique et Cartophile de l'Aussonnelle (XIII-
896)

✉ reginald.sorbara@wanadoo.fr

Bernard Jimenez remercie Nicole et Réginald en insistant sur le fait que ce sont des notions nouvelles qu'ils ont développées de manière exhaustive. Il précise que, dans les régions, on se cantonne actuellement, en matière de communication exposant-juré à la fourniture du plan accompagné, parfois, d'une à deux premières pages de la collection. La fourniture du synopsis est d'un grand intérêt comme nous le montre l'exposé. Au niveau des jurés, il est évident que le synopsis valorise la collection et, tant qu'à faire, autant bien le faire.

Il faut noter qu'au niveau de la FIP, vu l'évolution très rapide des techniques, des habitudes et des règlements qui font que l'on peut vite être « dépassé », on donnera la préférence à des jurés ayant exposé dans les 10 dernières années.

Antoine Orani demande si le synopsis doit être incorporé à la présentation. La réponse est « non », il doit être transmis, pour information, en même temps que le plan mais ne doit pas paraître dans les cadres.

Quant au nombre de pages, il est conseillé de se limiter à environ quatre. Nous nous remémorons le synopsis de Jonas Hallström sur les « Navires à voiles carrées » qui faisait 10 pages. Nicole Fontaine conseille de commencer « petit » et d'améliorer progressivement sans arriver à un nombre de pages excessif.

Même si vous êtes exposant il faut, au niveau du synopsis, vous mettre « dans la peau du juré » en vous disant « comment, grâce à mon synopsis, de taille raisonnable, vais-je apporter un « plus » par rapport à la valeur thématique intrinsèque de ma présentation ? »

Sébastien Matry pense qu'il faut, en priorité, avoir une bonne collection pour penser se lancer dans le synopsis. Nicole Fontaine pense que le synopsis fait partie de l'étude de la collection et aide à la construire. Sébastien Matry dit préférer une collection bien construite sans synopsis.....plutôt que l'inverse.

Alain Hecquet pense que l'insistance sur le synopsis concerne surtout « l'international ». Il craint que le synopsis ait tendance à dégouter les thématistes d'exposer...et comme on a de moins en moins d'exposants !

Antoine Orani pense que « rareté » et « recherche », qui font obligatoirement partie du synopsis, sous entendent « argent ».

Nicole Fontaine pense que la notion de « recherche » ne sous entend pas forcément la notion « d'argent » en ce sens que présenter un document « nouveau », de coût modique, sous entend « recherche sans dépende démesurée ».

Elle dit aussi avoir souvent entendu : « Les jurés ne se sont pas aperçus que j'exposais tel document ! ». C'est l'intérêt du synopsis qui attire l'attention des jurés sur certains points de la collection. Si l'on a négligé d'en transmettre un « on n'a qu'à s'en prendre à soi même ». On est pas « jugé » sur le synopsis et il semble anormal d'attendre la Nationale, voire l'Internationale, pour en rédiger un.

Jean Claude Roussel a, au niveau International, été amené à lire des synopsis, ce qui lui a donné envie de voir certaines collections dont les synopsis étaient très attractifs. Lors de la Nationale de Metz il a constaté que certains jurés « n'étaient pas au courant de la signification et de la place que tenait un synopsis ». C'est également à ce niveau qu'il faut en promouvoir la valeur.

Marc Fouquet a eu l'occasion de rédiger un synopsis sur « Les liaisons aériennes dans le Grand Nord », en insistant particulièrement sur les difficultés pour trouver des documents et les renseignements connexes sur ce sujet.

Bernard Jimenez dit sa conviction que l'on peut prendre autant de plaisir à monter sa collection qu'à rédiger son synopsis, cela dépend du goût de chacun, ce à quoi Alain Hecquet répond qu'à son avis le premier plaisir d'un collectionneur est de réaliser une belle collection et non de faire un bon synopsis.

A un participant qui demandait où on pourrait trouver ces réflexions, Michel Abram précise que l'ensemble des avis exposés sera transcrit dans le compte-rendu de la présente réunion qui sera transmis à tous les membres invités ce jour, délégués et jurés nationaux.

De plus, ce compte-rendu paraîtra dans le Bulletin de l'AFPT et sera transmis à la FFAP pour une éventuelle publication sur son site.

Claude Vernetto avoue qu'il va « se régaler » à rédiger un synopsis. Il pense cependant que, surtout au début de leur entrée dans le monde de la compétition, certains auront peur de faire un synopsis et ne se lanceront pas. Il pense que, au niveau National, il faut convaincre les exposants que le synopsis est indispensable.

Ce à quoi Nicole Fontaine dit que, dans la région Midi-Pyrénées, voilà deux ans qu'ils en parlent et que les exposants sont progressivement convaincus de son utilité.

Bernard Jimenez insiste sur le fait qu'un simple plan fait un peu « sec » et que, complété par un synopsis, c'est plus attrayant et met en évidence les « raisons personnelles d'exposer ». Et il souligne, une fois de plus, que toutes les classes d'exposition sont concernées .

Félix Albe pense que, dans les clubs, il faut laisser à chacun la liberté de réaliser, ou non, un synopsis ce à quoi Nicole Fontaine répond que, à quelque niveau que ce soit, les jurés ont un devoir « d'information » à ce sujet.

Claude Troboe insiste sur le fait que dire à l'exposant qu'il faut « mettre l'accent sur ce qui a évolué depuis sa dernière présentation » est très important, c'est indispensable mais cela doit être intégré dans le synopsis où, images à l'appui, cela passera encore mieux.

En conclusion, il faut que la collection soit le reflet du synopsis et le synopsis le reflet de la collection.

Les documents présentés par les participants.

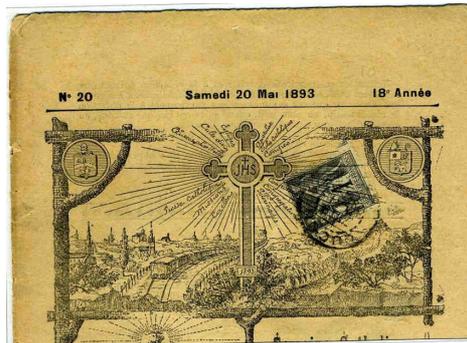
Le président précise que, comme convenu, la commission donne son avis sur les documents français mais, pour les documents étrangers, même si elle a un avis motivé, celui-ci ne sera pas noté au compte-rendu.

* Michel Abram : L'an dernier, Dominique Hardy nous avait entretenu de l'utilisation des éléments d'histoire postale en thématique. Il présente deux lettres de l'époque révolutionnaire.

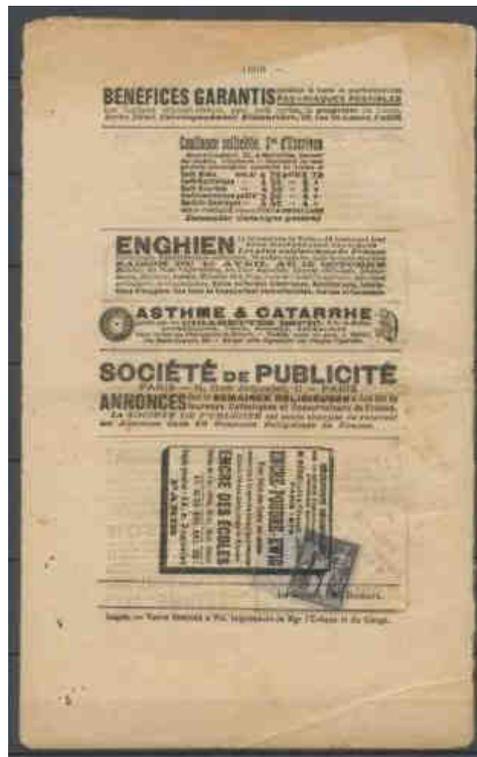


° Une lettre expédiée le 4 Thermidor an X montrant, au verso comme prévu, un timbre à date du 6 Thermidor. Comme l'on sait, le calendrier révolutionnaire consacrait chaque jour à un élément, très variable d'ailleurs.

est oblitéré du mot « vélocipède », ce qui est très valable en thématique. Ici, le collectionneur a été malin car il impressionne le jury à l'aide de la belle illustration.



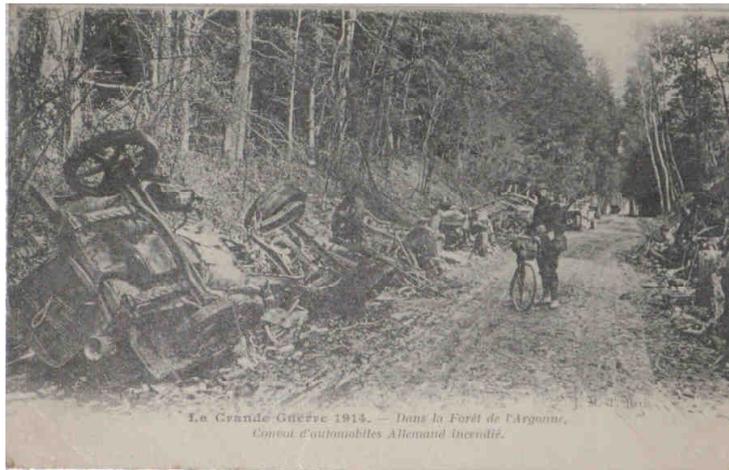
Dans l'autre cas, dans « La semaine catholique » du diocèse de Luçon, serait uniquement autorisée l'image des rayons du soleil et de la croix qui oblitérent le timbre. Un long échange de vues entre les participants aborde ce problème. Actuellement le titre et les images qui touchent le timbre sont considérés comme utilisables en thématique ; peut-être pourrait-on étendre cette idée à tout l'article dont une partie touche le timbre ? Félix Albe et Clément Gross pensent que toute la page qui contient le timbre est imprimée en une seule fois et que, ipso facto, on peut en utiliser tous les éléments.



Il en serait donc de même lorsque le timbre est apposé et oblitéré par le texte de la dernière page, qui est imprimé en même temps que celui de la première. Il ressort de tout cela qu'il faut évoluer vers l'acceptation de la page entière sur laquelle est collé et oblitéré le timbre. Cela se voit au niveau « étranger » et, ainsi, les thématistes français seront mis au diapason des habitudes plus larges....en gardant, toutefois, le souvenir des conseils d'Emile Bayle « bon sens et modération ». Bernard Jimenez complète d'ailleurs cette citation en disant « Et, dans ce cas, le bon sens impose la modération : seule l'oblitération typographique du timbre est indiscutable. Toute extrapolation risque d'être préjudiciable à l'exposant ».

* Des cartes postales, présentées comme « de franchise militaire » dont on voudrait utiliser thématiquement les illustrations.

Les illustrations de ces cartes ne sont pas utilisables en thématique car ce ne sont pas des cartes de franchise militaire officielles.



* Une question posée par Clément Gross : Lorsque la poste a émis le « timbre vert », elle en a fait parvenir dans une pochette, que peut-on utiliser en thématique ? En thématique, on peut l'utiliser pour « le timbre » ou « le vert » mais pas pour le support.

* **Sont également présentés, mais non repris dans ce compte-rendu**, des documents étrangers dont nous nous bornerons simplement à donner la nature et une illustration...sans plus !



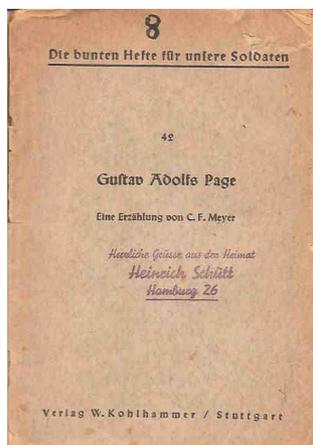
° Surcharges, sur timbres russes, présentant sur documents ou timbres détachés, des surcharges représentant des animaux (ici des dinosaures), des personnages...etc, souvent imprimées sur des blocs de plusieurs timbres. Sont-elles autorisées en présentation thématique ?



° Formulaires de colis postaux belges sur lesquels sont apposées des étiquettes illustrées en rapport avec ce qui est transporté (animaux, fleurs....etc). La seule question qui se pose ici est : Peut-on utiliser les illustrations de ces étiquettes dans une présentation thématique ?



° Une carte « Airmail » australienne illustrée. Quel est son statut postal ? Son utilisation en présentation thématique est-elle possible ?



° Un livret militaire allemand de la seconde guerre mondiale, « Die bunten Hefte für unsere Soldaten », ayant voyagé. Peut-on utiliser ce document en présentation thématique ?

« ThémaFrance IX.

° Jean François Duranceau, président de l'AFPT, donne quelques précisions sur le Championnat de France de Philatélie Thématique qui de déroulera à Belfort les 2, 3 et 4 novembre 2012 dans le cadre de « Timbres Passion ». Ce championnat est couplé avec les expositions « jeunesse » (Championnat Jeunesse, Challenge Pasteur, Trophée Léonard de Vinci) et le premier « Championnat de France de Philatélie Polaire ». La salle est spacieuse, nous aurons entre 100 et 150 cadres thématiques. Le banquet du palmarès aura lieu le samedi 3 novembre au « Centre Atria Belfort ». La réservation hôtelière se fait par l'intermédiaire de « Belfort Tourisme & Congrès ». Les informations complètes sont développées dans le dossier que les présidents d'associations ont reçu début mars 2012.

Exposé de Mr Réginald Sorbara sur les « B-L P ».

La victoire italienne sur les Austro-Hongrois, le 4 novembre 1918 à Vittorio Veneto, mit fin aux hostilités pour l'Italie. Elle a perdu, au cours du conflit, 650000 hommes et compte 947000 blessés qui sont invalides, mutilés ou aveugles.

C'est dans le but de leur venir en aide que fut créé, en décembre 1920, un fond d'aide s'appuyant sur des fonds que les *Buste-Lettera Pstali*, les « B-L P », pourraient rapporter. Le décret royal du 29 octobre 1920, ayant force de loi, autorisa la « Fédération des Comités d'Assistance aux aveugles, invalides et mutilés de guerre » à surcharger du sigle « B.L.P » les timbres poste utilisés pour l'affranchissement de la correspondance insérée à l'intérieur d'enveloppes spéciales émises par cette fédération. La concession était accordée pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} décembre 1920. Une remise de 5 centesimi était consentie par rapport à la valeur nominale du timbre poste.

La fédération susnommée avait créé le « Bureau des Emissions des enveloppes-Lettres Postales » chargé de négocier les tarifs des publicités, contacter les imprimeries qui fabriqueraient ces B-L P et s'occuper de l'impression des surcharges des timbres.

1 – Généralités concernant les B-L P.

1.1 : Une B-L P est constituée d'une « enveloppe lettre » de 25 x 17 cm, en papier cartonné de couleur ivoire, jaune, bleu ciel ou gris azuré.

Le pliage médian de la feuille génère quatre pages de 17 x 12,5 cm qui contiennent une feuille de papier de 21 x 28 cm, elle-même pliée en quatre, collée le long du pli médian intérieur.

1.2 : Tant l'enveloppe cartonnée que la feuille réservée à la correspondance sont agrémentés d'espaces publicitaires, de surface variable, qui, selon leur ampleur, justifient des tarifs demandés.

1.3 : Le document est préimprimé par des timbres d'usage courant surchargés spécifiquement, selon plusieurs techniques, du sigle orné « B.L.P »

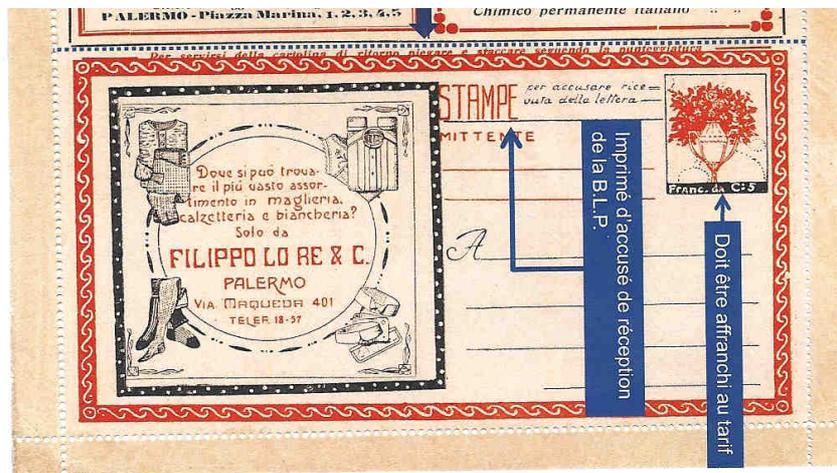
2 – Etude des différentes parties d'une « B-L P »

2.1 : L'enveloppe, une fois pliée, montre :



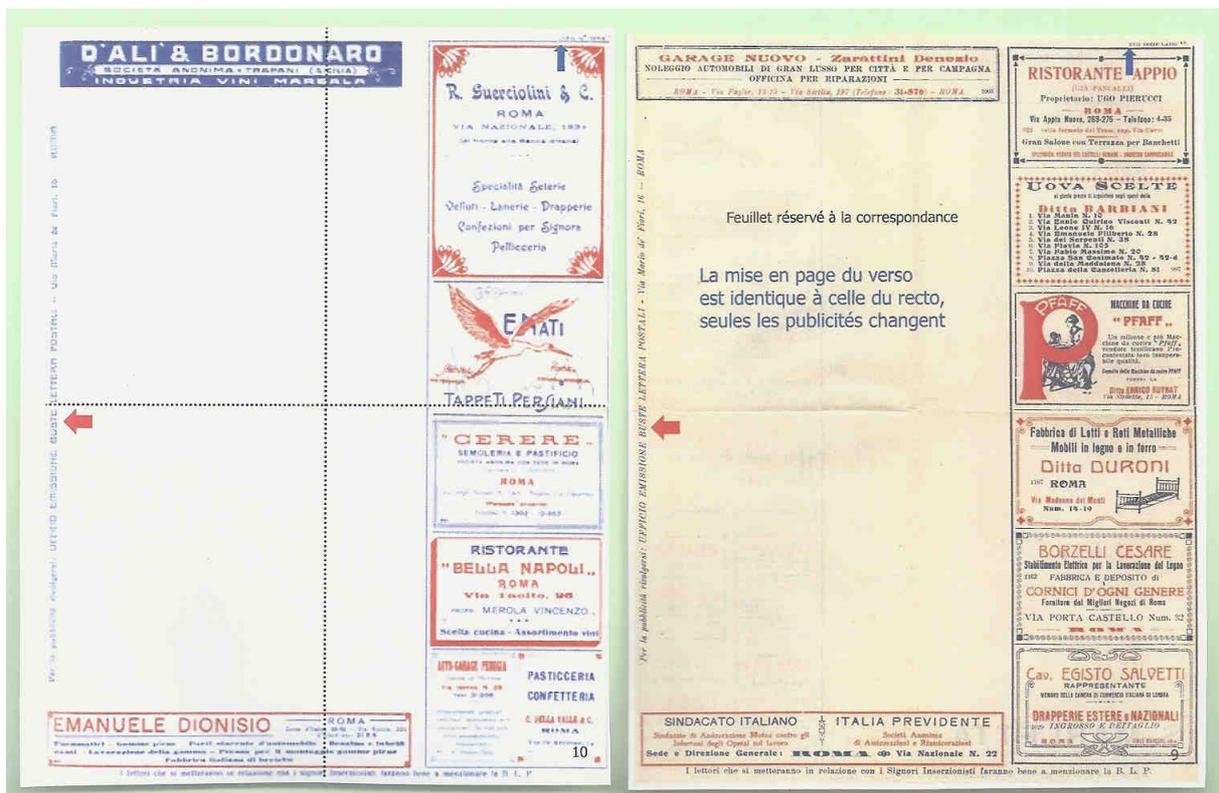
Les deux faces d'une B-L P

- * Une face externe agrémentée de plusieurs espaces publicitaires.
- * Une face interne , garnie également de publicités qui comporte, en outre, une « carte réponse-accusé de réception » qui, pour être envoyée, doit être affranchie au tarif « carte postale » et, de ce fait devient une simple « carte postale »



« Carte réponse – accusé de réception »

- * Une feuille, pliée en quatre, destinée à la correspondance et portant, sur ces deux faces, des espaces publicitaires.



Les deux faces de la feuille de correspondance dépliée

2.2 : L'impression des B-L P :

- * Cinq imprimeries de Rome furent choisies pour imprimer ces documents :
 - La Poligrafica Nazionale.
 - Stabilimento L. Salmone
 - Cooperativa Luzzati

- Tipografia Selecta
- La Rapida

Leur raison sociale figure en bas et à gauche du recto, sauf pour « La Rapida » qui n'en fait pas mention.

* La « frise », qui entoure la lettre, est variable et caractéristique de chaque imprimeur



L'identification de l'imprimeur et la « frise » correspondante.

- Les « en-têtes » sont, elles mêmes, très variées et spécifiques à chaque imprimeur.



Un exemple d'en tête parmi les multiples qui existent.

2.3 : Combien de séries de B-L P ?



Numéro de série et nom de la région concernée, ici le Latium, région de Rome

Furent imprimées 13 séries de B-L P dont trois séries « particulières » et dix séries « régionales » qui comportaient des publicités d'entreprises « de la région concernée ». Le nom de la région ainsi que le numéro de série se lisent en haut et à droite du feuillet de correspondance.

3 – Les caractéristiques des différentes surcharges utilisées sur les timbres.

Ces surcharges furent réalisées par la « Tipografica Consorti » de Rome.



Hauteur
3,8 mm

Litho. I (Type I) Largeur 11,5 mm



Hauteur
3,8 mm

Litho. II (Type II) Largeur 13,8 mm



Hauteur
3,8 mm

Typo. II (Type III) Largeur 13,8 mm

Les trois types de surcharge

* Deux d'entre elles sont « lithographiées »

◦ « Litho I » dite « Type I » : Largeur 11,5 mm - Hauteur 3,8 mm.

◦ « Litho II » dite « Type II » : Largeur 13,8 mm - Hauteur 3,8 mm.

* Une est « typographiée »

◦ « Typo II » dite « Type III » : Largeur 13,8 mm - Hauteur 3,8 mm.

La différence entre les types II et III, de mensurations identiques, repose sur l'observation, au dos du timbre et en lumière rasante, du « foulage » qui ne peut exister qu'en typographie.

4 – Les timbres qui ont été surchargés « B.L.P. ».

4.1 : Ceux qui ont été émis.

* Surcharge au « Type I » : Quatre timbres ont été ainsi surchargés en juillet 1921.



10 c. « Leoni »
1906



20 c. « Michetti »
1917



25 c. « Michetti »
1908



40 c. « Michetti »
1908

* Surcharge au « Type II » : Huit timbres surchargés en septembre 1922.



Ce sont : 10 c. rose « Leoni » de 1906, 15 c. gris ardoise « Leoni » de 1919, 20 c. orange « Michetti » de 1917, 25 c. bleu « Michetti » de 1908, 40 c. brun « Michetti » de 1908, 50 c. violet « Michetti » de 1908, 60 c. carmin « Michetti » de 1918 et le 1 lire brun et vert « floreal » de 1901.

* Surcharge au « Type III » : Six timbres ont reçu cette surcharge en mars 1923.



Six timbres : 10 c. rose « Leoni » de 1906, 15 c. gris ardoise « Leoni » de 1919, 20 c. orange « Michetti » de 1917, 25 c. bleu « Michetti » de 1908, 30 c. orange « Michetti » de 1922, 85 c. brun rouge « Michetti » de 1920.

4.2 : Les timbres surchargés qui n'ont pas été émis :

* *Timbres « d'usage courant »* : Deux timbres surchargés, au « Type III », en mars 1923.



40 c. « Michetti »

50 c. « Michetti »

- ° Le 40 c. brun avait été surchargé en 1921 et en 1922, *mais en surcharges « Type I » et « Type II »*.
- ° Le 50 c. violet avait été surchargé en 1922, *mais en surcharge au « Type II »*.

Ces deux timbres sont considérés comme « non émis » car ils n'ont jamais servi à l'affranchissement des B-L P.

* *Timbres « commémoratifs »* : Trois séries ont reçu des surcharges privées, sans but postal, et ont uniquement circulé dans le milieu philatélique.



Trois timbres : Série « Sixième centenaire de la mort de Dante »



Trois timbres : Série « Cinquantième anniversaire de la mort de Mazzini »



Quatre timbres : Série « Troisième anniversaire de la victoire de Vittorio Veneto »

5 – Précautions à prendre vis-à-vis de ces timbres et de ces documents.

- * La société , qui espérait pouvoir apporter une aide substantielle aux blessés, se retrouva en 1923 au bord de la faillite. Elle céda, en avril 1923, son stock de timbres lithographiés à un négociant philatélique de Florence, le Cavaliere Mario Baciccio del Turco. En décembre 1923 elle céda le reste de ses timbres surchargés ainsi que son stock de cartes-lettres invendues au même négociant.
- * On peut donc trouver des timbres neufs et des cartes lettres n'ayant pas voyagé.
- * Les B-L P ayant voyagé sont beaucoup plus rares
- * Il faut donc se méfier
 - Des « faux ». Tout timbre ou document de prix nécessite, obligatoirement, une expertise.
 - Des « non émis ».
 - Des nombreuses « variétés de surcharge ».
 - Des « fantaisies modernes »

NDLR : Notre conférencier, Monsieur Réginald Sorbara, a édité un document de 100 pages qui développe tous les détails relatifs à ces B-L P. Sa consultation complète son intervention, avec de nombreuses précisions. On peut le contacter par l'intermédiaire de son site < reginald.sorbara@wanadoo.fr >.

Bernard Jimenez remercie chaleureusement le conférencier, souhaite bon retour aux participants en les remerciant encore de leur présence active.